

Lac-à-Beauce en nouvelles

Printemps- été 2011 www.aprlacabeauce.ca numéro 11

AVEC L'ARRIVÉE DES BEAUX JOURS NOS HABITUDES REVIENNENT, LES GAZONS VERDISSENT ET L'HERBE POUSSERAPIDEMENT, DÉJÀ NOUS SOMMES PRÊTS À LA TONDRE.

RAPPELLEZ VOUS QUE LA BANDE RIVERAINE DE 10 MÈTRES DOIT ÊTRE CONSERVÉE POUR PRÉSERVER L'INTÉGRITÉ DU LAC.

LORSQUE NOUS ARRÊTONS DE TONDRE LE GAZON DANS LA BANDE RIVERAINE CELA EMPÊCHE L'APPORT DE NUTRIMENTS DANS L'EAU TELS QUE LE PHOSPHORE ET L'AZOTE QUI SONT DES FACTEURS FAVORISANT LA PROLIFÉRATION DE PLANTES AQUATIQUES ET D'ALGUES.

ALORS PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOTRE LAC EN LAISSANT POUSSER L'HERBE NATURELLEMENT TOUT EN RELAXANT SUR



Assemblée générale annuelle

L'assemblée aura lieu le samedi 9 juillet 2011 à 10 heures. Une invitation particulière est faite aux propriétaires ne résidant pas à La Tuque. Nous vous attendons en grand nombre. Veuillez consulter l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour à la page 4.

Au plaisir de vous y rencontrer. Votre conseil d'administration

VOTRE PATIO.



L'ASSOCIATION POURSUIT CES OBJECTIFS

- La protection de la bande riveraine et des réseaux de drainage
- Suivi de la qualité de l'eau
- Encourager la renaturalisation des rives
- Sensibiliser les plaisanciers au respect du code de civisme sur la circulation nautique



Ma cotisation, j'y pense

Nous vous invitons à participer à la vie de votre association en devenant membre au coût de 20 \$. Pour ce faire vous pouvez utiliser l'enveloppe ci-jointe pré-adressée et la déposer dans la boîte aux lettres cadenassée à l'entrée du chemin du Contour ou encore en la postant. Vous avez également la possibilité de le remettre directement au trésorier M. Jacques Payette, lors de l'assemblée générale.



AVIS DE CONVOCAATION

**Assemblée générale annuelle de l'Association des propriétaires Riverains
du Lac-à-Beauce**

Le 9 juillet 2011 à 10 heures

À l'ancienne école de Carignan située

Au 611, Route 155 Sud.

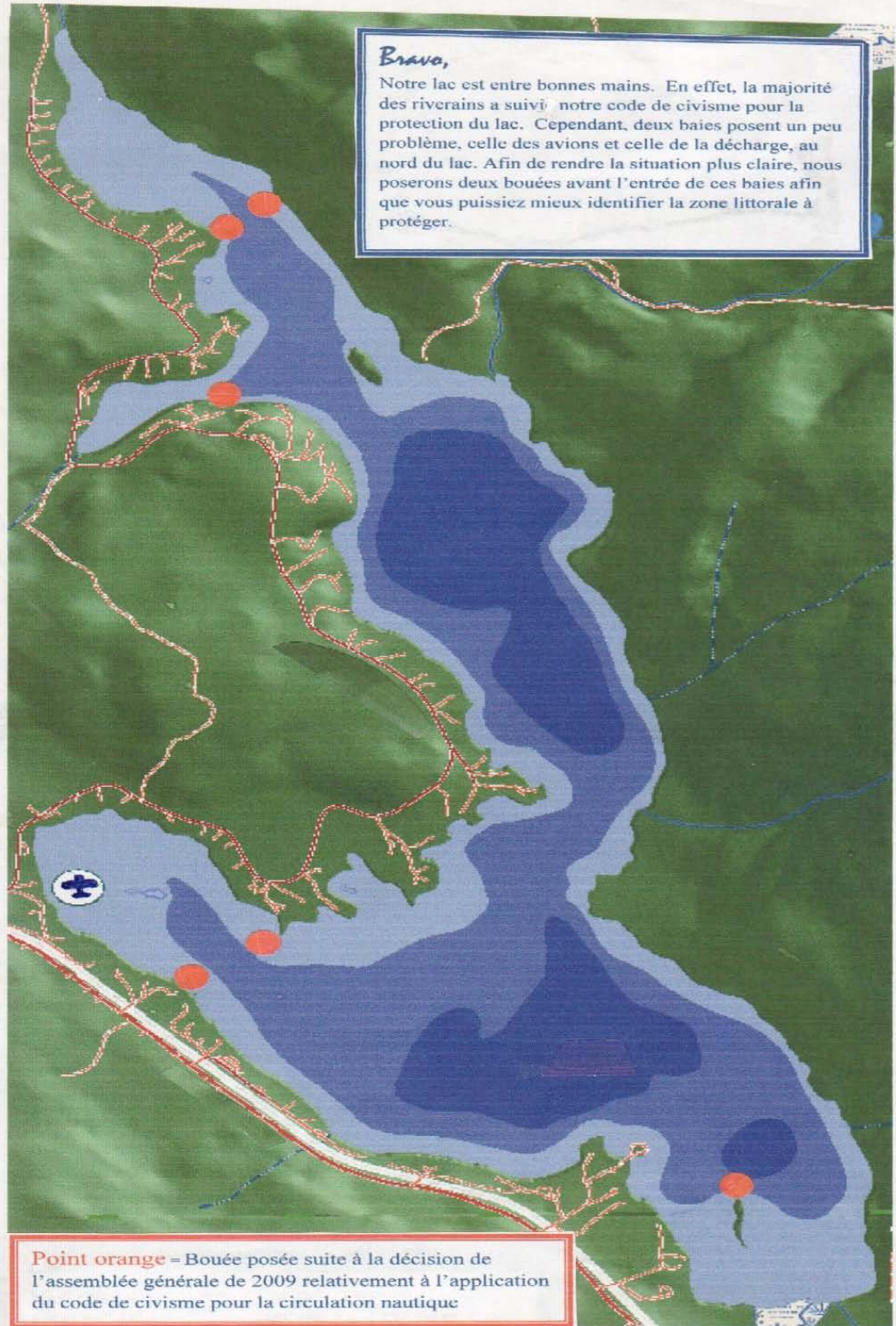
Bienvenue à tous

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1-Mot du président**
- 2-Adoption de l'ordre du jour**
- 3-Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 3 juillet 2010**
- 4-Suivis de la dernière assemblée**
 - a) Bilan sur les fosses septiques**
 - b) Rappel sur le code de civisme sur la circulation nautique**
- 5- Informations générales**
 - a) Bilan de la protection des bandes riveraines**
 - b) Qualité de l'eau**
 - c) Parole à la conseillère**
- 6-Rapport financier annuel au 31 décembre 2010 et budget de l'exercice 2011**
- 7- Élection aux sept postes d'administrateurs**
- 8- Autres affaires;**
- 9- Commentaires des membres de l'assemblée**
- 10- Levée de l'assemblée**

Bravo,

Notre lac est entre bonnes mains. En effet, la majorité des riverains a suivi notre code de civisme pour la protection du lac. Cependant, deux baies posent un peu problème, celle des avions et celle de la décharge, au nord du lac. Afin de rendre la situation plus claire, nous poserons deux bouées avant l'entrée de ces baies afin que vous puissiez mieux identifier la zone littorale à protéger.



Point orange = Bouée posée suite à la décision de l'assemblée générale de 2009 relativement à l'application du code de civisme pour la circulation nautique